

Réflexion collective initiale autour de la liaison école-collège

La liaison école-collège, qu'est-ce que c'est ?

- la meilleure connaissance des attentes de l'autre ;
- la meilleure connaissance des contraintes de l'autre ;
- la meilleure connaissance des pratiques de l'autre :
 - o des échanges de pratiques ;
 - o la construction d'outils communs.
- La construction de projets communs :
 - o rencontres dans une discipline ;
 - o projets interdisciplinaires.
- Un souci de mise en cohérence de certaines pratiques, certains outils et documents, de certaines procédures
- ...

A quoi sert-elle ?

- Limiter et fluidifier les ruptures vécues par les élèves
- Rassurer les élèves
- Établir des liens :
 - o Entre équipes de direction
 - o Entre enseignants
 - o Entre élèves
- Établir une progressivité des apprentissages visés en cycle 3 durant les 3 années
- Assurer la cohésion des personnels
- ...

Sur quoi peut-elle porter ?

- sur les programmes et les éléments de progressivité
- sur les projets du cycle 3 dans leur élaboration et leur mise en œuvre
- sur des échanges de pratiques avec des observations outillées
- sur le suivi des élèves dans leur évaluation courante comme dans le suivi des élèves à BEP
- sur la continuité de la scolarité, les parcours et les orientations
- sur les spécificités des écoles du secteur et la meilleure connaissance du terrain
- sur la terminologie pédagogique employée à l'école et au collège
- sur la connaissance respective des systèmes
- sur l'harmonisation d'outils, affichages, supports des élèves
- ...

Sur quels partenaires peut-elle s'appuyer ?

- les directeurs, la CPC, l'IEP et le principal du collège
- les professeurs des écoles et du collège, le CPC
- les parents et l'APE
- les enseignants du DESED, de la CLIC, de l'ULIS, de la SEGPA
- la DEFI et la DPASS
- les associations locales, et associations partenaires de l'école (OCCE, USEP, CLEMI...)
- les institutions : commune, province, DENC, gouvernement
- ...